

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ÉCOLE N°2
DU LUNDI 07 MARS 2016**

Présents :

Élus municipaux :

Monsieur Noury Roland Maire de Saint Jean Lasseille.

Monsieur Bobo Jean 2^e Adjoint à la Mairie de St Jean Lasseille

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale :

Madame Brageot Patricia.

Délégués des parents d'élèves :

Madame Bailly Laura.

Monsieur Cathelat Séphane.

Madame Cinquilli Sylvie.

Madame Desfachelles Cécile.

Madame Hervet Marlène.

Monsieur Sulpice Fabien.

Monsieur Tourneur Fabien.

Enseignants :

Madame Fabre Bénédicte, enseignante de PS.

Madame Banuls Anne Laure, enseignante de MS / GS.

Madame Cuzzolin Karine, enseignante de MS / GS.

Madame Dessens Nathalie, enseignante de CP.

Madamne Vervisch Vanessa, enseignante de CP CE 1.

Madame Chaminade Emmanuelle, enseignante de CE 1 / CE 2.

Monsieur Bobo Sylvain, enseignant de CE 2 / CM 1.

Madame Moliner Simone, enseignante de CM 1 / CM 2, Directrice.

Excusé :

Monsieur Vaquer Etienne, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Ordre du jour

- La vie de l'école (réponses aux questions des parents).
 - Le carnet de liaison.
 - Les événements (photos, goûters...)
 - Le projet d'école.
- La sécurité.
 - Le PPMS.
 - Le bâtiment neuf.
 - Le gymnase.
 - La cour.
 - La cantine.
- Questions à la mairie
 - La garderie.
 - Le parking.

Le conseil d'école débute à 18h10.

Avant le début de la séance, Madame Moliner demande le report de la date du prochain conseil d'école. Celui-ci n'aura pas lieu le lundi 20 juin, comme il était prévu (plusieurs classes seront en sortie ce jour là). Il aura lieu le vendredi 17 juin.

Monsieur Mernizi (directeur des animateurs des NAP) n'assiste pas au conseil, comme l'avaient demandé les parents d'élèves. Une instance pour permettre aux animateurs et aux parents de se rencontrer avait été évoquée lors du conseil d'école du 24 février 2015.

Toutefois Monsieur Mernizi fait savoir que les animateurs ont chacun leur brevet de secouriste (renouvelé régulièrement) ; qu'ils sont tous en possession d'une trousse de secours et de la liste des numéros de téléphone des parents pour les appeler en cas d'urgence lorsqu'ils prennent les élèves les mardis et jeudis.

Pourtant les parents nous signalent 2 incidents sur le temps des NAP et notamment un enfant avec le poignet cassé qui n'a pas été soigné et dont les parents n'ont pas été prévenus.

I. LA VIE DE L'ÉCOLE.

A) Le carnet de liaison.

Les parents s'interrogent sur l'utilité ou non du carnet de liaison. Est-il nécessaire d'en avoir un pour chaque année ?

Dans les classes élémentaires le carnet de liaison est un outil très utile pour communiquer avec les familles. Celles-ci peuvent remplir les coupons d'absence, de retard, de sortie exceptionnelle très facilement. Ce carnet permet, aussi, aux enfants d'apprendre à utiliser un outil qu'ils retrouveront dans leur scolarité du secondaire.

Dans les classes maternelles, les professeurs utilisent un cahier de liaison pour communiquer, de la même façon, avec les familles. Ce cahier ne peut pas suivre l'enfant d'une année sur l'autre car, en fin d'année, le cahier est trop plein ou trop abîmé pour une durée de vie plus longue.

B) Les évènements.

- Les parents demandent si une kermesse ou un autre événement aura lieu, en fin d'année. Il est vrai que depuis la cessation d'activité de l'association des parents d'élèves ASCOLA, rien n'est prévu.

Peut être faudrait-il, avec des parents qui veulent s'investir, recréer une association ?

Les parents d'élèves proposent de mettre dans les cahiers de liaison un mot pour des appels à candidature.

- Les parents ont constaté, cette année, deux types de fonctionnement pour les photos de classe.

En effet, les classes élémentaires, sauf celle de CP de Mme Dessens ont opté pour ce qui se faisait les autres années, à savoir demander l'aide de Mr Fondecave pour prendre les photos et retravailler les clichés en fonction des choix de chaque enseignant. Ce système permet de ne pas augmenter le prix des photos et de personnaliser les photos de groupe de chaque classe.

Il faut préciser que Monsieur Fondecave fait ces clichés bénévolement, qu'il n'a jamais reçu un seul centime sur les photos prises et que son aide nous est précieuse car il est disponible et peut revenir si une photo ne nous satisfait pas.

Les 3 classes de maternelles et celle de CP ont choisi, cette année, un photographe professionnel. Ainsi, les maîtresses n'ont pas eu à retoucher les photos elles mêmes.

C) Le projet d'école.

Le nouveau projet d'école sera travaillé par l'équipe enseignante à partir des nouveaux programmes.

Ce projet aura un volet important sur la culture. Les enseignants ont déjà pensé faire un lien entre la maternelle et l'élémentaire avec un cahier de « culture » qui suivra l'enfant dans toute sa scolarité du primaire et dans lequel seront insérées toutes les sorties qu'il aura faites (spectacles, visites, expositions, intervenants....)

Pour cette partie, les parents nous proposent de faire intervenir des parents qui ont une compétence culturelle avérée (musique, peinture...). Cette proposition sera étudiée par l'équipe enseignante qui n'hésitera pas à faire appel à eux si cela est possible.

II. LA SÉCURITÉ.

A) Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Le PPMS a été refait en tenant compte de la configuration de l'école. Ainsi, 6 zones correspondant à chacun des bâtiments ont été établies. 6 malles complètes comprenant tout le matériel nécessaire à un confinement ou à une évacuation (trousse de secours, corne de brume, talkie-walkie, radio.....) ont été achetées par la mairie. Dans chaque mallette se trouvent également les numéros de téléphone des familles.

Monsieur Sulpice déplore le fait qu'il n'y ait que 6 couvertures de survies. Monsieur le Maire décide donc d'acheter 200 autres couvertures pour couvrir l'ensemble des besoins de l'école.

Madame Moliner précise qu'il n'y a pas de mallette pour la cantine. Elle ajoute qu'en concertation avec Monsieur Mernizi, un exercice PPMS, pour l'année scolaire prochaine, sera prévu avec les animateurs des NAP, pour que chacun connaisse son rôle en cas de besoin.

B) Le bâtiment neuf.

Les enseignants occupant les 2 nouvelles classes réclament que des travaux soient effectués rapidement, pour la sécurité des enfants.

En effet, les poignées des portes sont cassées, la porte entre les 2 classes ne fonctionne pas et ne permet donc pas une évacuation rapide en cas de besoin. L'alarme ne fonctionne pas. Pour ce dernier point Monsieur le Maire précise que la municipalité est en ce moment en litige avec le constructeur qui réfute l'idée qu'il y ait de l'eau au niveau des gaines provoquant ainsi des dysfonctionnements.

Il faut changer toutes les piles des détecteurs de fumée qui se mettent à siffler intempestivement.

La classe de Madame Cuzzolin a subi pendant les vacances scolaires un dégât des eaux. Beaucoup de livres ont été endommagés ainsi que l'ordinateur. Monsieur le Maire dit que l'expert a été prévenu et que l'assurance prendra en charge les réparations.

C) Le gymnase.

Les enseignants se plaignent toujours de ne pas pouvoir entreposer leur matériel de sport dans le gymnase. Il y a un besoin impératif ne serait-ce que d'une armoire comme l'ont toutes les associations de la commune utilisant cet espace.

Monsieur le Maire nous parle alors du projet de rénovation et d'agrandissement du gymnase qui est prévu dans quelques années.

D) la cour de récréation.

Les enseignants ont constaté que le goudron au niveau du cèdre a éclaté provoquant ainsi un trou susceptible d'entraîner des chutes lorsque les enfants courent.

E) La cantine.

Les enseignants déplorent une grande agitation des enfants lorsque ceux-ci sortent du restaurant scolaire. Le travail de l'après midi s'en trouve impacté.

Ils soulignent qu'ils ne connaissent pas le personnel qui s'occupe des repas ni même le responsable.

Certains parents qui sont allés à la cantine lors d'un repas constatent un niveau sonore insupportable.

Monsieur le Maire et son adjoint sont surpris car les remontées qu'ils ont ne sont pas si négatives.

Les personnels ne s'occupent que du service de restauration et ne s'autorisent pas à intervenir pour faire de la discipline. Il faut donc revoir leur mission. Le repas est aussi un moment d'éducation et de respect. Il faudrait créer un projet éducatif pour ce moment là.

III. LES QUESTIONS A LA MAIRIE.

A) La garderie.

Les parents lors du dernier conseil d'école avaient prévenu que le système de garderie dans un local excentré par rapport à l'école ne convenait pas. Ils s'insurgent contre La Mairie qui attend que survienne un problème pour modifier le fonctionnement.

Ainsi depuis le 15 février, la garderie se fait, à nouveau, à la cantine parce qu'un problème est apparu. Les enfants ont maintenant la possibilité d'aller aux toilettes plus facilement.

Les enseignants veulent quand même préciser que ce n'était pas à cause de la salle des maîtres que les enfants ne pouvaient pas être mis aux devoirs. Monsieur Sylvain Bobo avait, pour cela, proposé sa salle de classe. Monsieur Jean Bobo n'a pas voulu l'utiliser pour diverses raisons.

B) Le parking.

Un accident est arrivé sur le parking de l'école ; Les parents demandent donc que l'on rajoute des poteaux pour sécuriser la zone entre l'école et le parking et ainsi faciliter le passage des enfants et de leurs parents.

Il faudrait créer une « zone tampon » pour qu'il n'y ait plus de voitures garées devant l'entrée de la maternelle.

Les parents précisent aussi que la visibilité est fortement réduite par la végétation sur la route et que les voitures qui arrivent ne se voient pas.

Le conseil se termine à 20 H 00

Mme Moliner

ECOLE GEORGES RIERA

4 rue Joan Amade

66300 SAINT JEAN LASSEILLE

Tél : 04 68 21 84 06